



## FORMULAIRE DE PARTICIPATION SEJOUR SCOLAIRE

### Objet :

Ce formulaire permet de faire une demande de participation du CE pour le coût d'inscription en séjour scolaire.

Ce formulaire doit être retourné au CE complété et accompagné des pièces justificatives suivantes :

- copie de la facture/attestation relative au séjour scolaire

Toute demande est traitée au maximum deux semaines après son dépôt au CE.

Une seule demande peut être faite par an et par enfant bénéficiaire.

Pour plus d'infos, vous pouvez consulter le règlement « Participation Centre Aéré » (site internet CE Cetim)

### Partie 1 (à remplir par le demandeur) :

|   |                                |                                |                                     |  |                                   |
|---|--------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|--|-----------------------------------|
| Date : .....  |                                |                                |                                     |  |                                   |
| Nom : .....   |                                | Prénom : .....                 |                                     |  |                                   |
| Employé(e) en :   | <input type="checkbox"/> CDI   | <input type="checkbox"/> CDD   | <input type="checkbox"/> Alternance | <input type="checkbox"/> Stage (durée .... mois) | <input type="checkbox"/> Retraité |
| Au :  | <input type="checkbox"/> CETIM | <input type="checkbox"/> COREM | <input type="checkbox"/> CERTEC     | <input type="checkbox"/> CE                      |                                   |
| Poste : .....   |                                |                                |                                     |  |                                   |
| Enfants agé de - 18 ans pour l'année en cours inscrit en séjour scolaire: |                                |                                |                                     |  |                                   |
| Nom :   |                                | Prénom :                       |                                     | Date de naissance :                              |                                   |
|   |                                |                                |                                     |  |                                   |

Montant de l'inscription en séjour scolaire : .....

Date du séjour : .....

### Partie 2 (à remplir par le CE à la remise de la participation) :

|                                     |
|-------------------------------------|
| Montant de la participation : ..... |
| Numéro du chèque : .....            |
| Date de la remise : .....           |

|  |                        |
|--|------------------------|
| Tampon du CE (à la remise de la participation) | Signature du demandeur |
|--|------------------------|

# **REGLEMENT PARTICIPATION SEJOUR SCOLAIRE**

## **SOMMAIRE**

|   |          |
|---|----------|
| <b>1. QU'EST CE QUE LA PARTICIPATION « SEJOUR SCOLAIRE » ?.....</b> | <b>2</b> |
| <b>2. BENEFICIAIRES DE LA PARTICIPATION.....</b>                    | <b>2</b> |
| <b>3. COMMENT FAIRE UNE DEMANDE? .....</b>                          | <b>3</b> |
| <b>4. MODALITES DE REMISE DE LA PARTICIPATION.....</b>              | <b>3</b> |
| <b>5. CALCUL DU MONTANT DE LA PARTICIPATION.....</b>                | <b>3</b> |

## **1. Qu'est ce que la participation « Séjour scolaire » ?**

La participation « Séjour scolaire » est une participation financière que le CE attribue à l'ouvrant droit sur présentation de facture/attestation de séjours scolaires auxquels auraient participé ses enfants.

La participation concerne tout type de séjours scolaires de plus de une journée.

Elle lui est versée directement sous forme de chèque émis à l'ordre de l'organisme organisateur du séjour.

Le montant de la participation est revu chaque année dans le cadre du montage budgétaire du CE.

## **2. Bénéficiaires de la participation**

Peuvent bénéficier de la participation « centre aéré » :

- les enfants de l'ouvrant-droits, âgés de moins de 18 ans pour l'année en cours, s'ils sont encore à charge (rattachement directe sur la feuille d'imposition ou indirecte par le biais du versement d'une pension alimentaire indiquée sur la feuille d'imposition),
- les enfants handicapés de l'ouvrant droit, sans limite d'âge, s'ils sont à charge (rattachement directe sur la feuille d'imposition ou indirecte par le biais du versement d'une pension alimentaire indiquée sur la feuille d'imposition),
- le conjoint d'un ouvrant-droits décédé et ses enfants âgés moins de 18 ans pour l'année en cours, s'ils sont encore à charge (rattachement directe sur la feuille d'imposition ou indirecte par le biais du versement d'une pension alimentaire indiquée sur la feuille d'imposition).
- Si deux ouvrant-droits font une demande qui concerne le même enfant, une seule demande sera prise en compte par le CE

➤ Les ouvrant-droits sont :

- tout salarié CETIM, COREM, CETIM-CERTEC, CE en CDD ou CDI ;
- tout stagiaire rémunéré par le CETIM pendant plus de 3 mois
- tout retraité CETIM, COREM, CETIM-CERTEC ;
- toute personne en CIF (congé individuel de formation), congés maternité, année sabbatique, et absence longue durée.

### **3. Comment faire une demande?**

Les demandes se font à l'aide d'un formulaire spécifique (voir annexe 1) disponible au CE et/ou sur le site internet du CE.

Le formulaire de demande, pour chaque enfant, doit être retourné au CE complété et accompagné de la pièce justificative suivante :

- copie de la facture/attestation émise par l'organisme / école.

Toute demande est traitée au maximum deux semaines après son dépôt au CE.

Les demandes peuvent être déposées au CE dès le 15 janvier de l'année en cours jusqu'au 15 décembre de l'année en cours.

Les demandes ne peuvent pas être faites de manière rétroactive.

Elles ne sont pas cumulables d'une année sur l'autre.

**Attention : La participation est limitée à une seule demande par an et par enfant de l'ouvrant droit.**

### **4. Modalités de remise de la participation**

La participation est remise sous forme de chèque bancaire du CE à l'ordre du centre aéré. La participation concerne une activité qui s'est déroulée après l'arrivée de l'ouvrant droit demandeur au CETIM.

### **5. Calcul du montant de la participation**

Le montant de la participation du CE s'élève à 50 % du coût du séjour en centre aéré, plafonnée à 50 €.

# Annexe 1 : Formulaire de demande de participation « Séjour scolaire »



## FORMULAIRE DE PARTICIPATION SEJOUR SCOLAIRE

### Objet :

Ce formulaire permet de faire une demande de participation du CE pour le coût d'inscription en séjour scolaire.

Ce formulaire doit être retourné au CE complété et accompagné des pièces justificatives suivantes :

- copie de la facture/attestation relative au séjour scolaire

Toute demande est traitée au maximum deux semaines après son dépôt au CE.

Une seule demande peut être faite par an et par enfant bénéficiaire.

Pour plus d'infos, vous pouvez consulter le règlement « Participation Centre Aéré » (site internet CE Cetim)

### Partie 1 (à remplir par le demandeur) :

Date : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Employé(e) en : ? CDI ? CDD ? Alternance ? Stage (durée .... mois) ? Retraité

Au : ? CETIM ? COREM ? CERTEC ? CE

Poste : .....

Enfants agé de - 18 ans pour l'année en cours inscrit en séjour scolaire:

| Nom : | Prénom : | Date de naissance : |
|-------|----------|---------------------|
|       |          |                     |

Montant de l'inscription en séjour scolaire : .....

Date du séjour : .....

### Partie 2 (à remplir par le CE à la remise de la participation) :

Montant de la participation : .....

Numéro du chèque : .....

Date de la remise : .....

Tampon du CE (à la remise de la participation)

Signature du demandeur